

**4 Économie**

**Séminaire sur la sécurité routière**

**La mise en garde d'Estelle Ondo aux agents ripoux**

F.A.  
Libreville/Gabon

**Exaspérée par les nombreux cas de rackets opérés par les agents de la sécurité routière, la ministre des Transports a promis des sanctions disciplinaires à l'endroit des contrôleurs véreux, en annonçant une batterie de mesures dont la mise en place d'un numéro vert au profit des automobilistes désabusés.**



**Le ministre en charge des Transports, Estelle Ondo, prodiguant ...**



**...quelques conseils aux agents de la sécurité routière.**

COMPTE tenu de la gravité et de l'abondance des accidents sur la route, le ministère des Transports a décidé de relancer le service de contrôle routier après deux ans de suspension. A cet effet, un séminaire de remise à niveau se tient depuis vendredi dernier à Libreville. Ce stage a pour but de recadrer les agents sur la voie publique en expliquant clairement les

tâches qui sont les leurs. « Ce service, c'est presque la vitrine du ministère des Transports (...). Aujourd'hui, les services qui font dans le contrôle, comme tout le monde le dit, sortent de leur cadre réglementaire. Ce que j'appelle une sorte de sortie de piste. Au-delà de leurs missions, ils font du racket. Cela a pris des dimensions incontrôlables.

Et d'aucuns peuvent penser que cela provient de la hiérarchie. C'est pourquoi, il était nécessaire de recadrer le comportement de nos agents vu qu'à l'intérieur ces agents disposent d'un règlement intérieur », a expliqué le directeur général de la Sécurité routière, le colonel Jean Dzime Ze-Mba. Le ministre en charge des Transports a rappelé aux

agents en formation leurs missions: lutter contre l'insécurité routière, intensifier la prévention, le contrôle, la sensibilisation et la répression en cas de récidive. Après avoir invité ces agents à plus de professionnalisme et d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs tâches, Estelle Ondo a annoncé la mise en place

prochaine d'un dispositif de contrôle. « Avec les collègues de la Défense ou de l'Intérieur, nous aussi nous mettrons un dispositif de contrôle pour voir comment vous, agents, travaillez sur le terrain. Je vous conseille de respecter les consignes de votre hiérarchie, et à faire preuve de professionnalisme sur le terrain, d'honnêteté, de franchise mais

surtout de respecter la réglementation. Nous allons mettre en place un numéro vert que chaque usager pourra appeler en cas de racket en spécifiant le lieu du contrôle. (...) Nous devons faire ce qui est humainement possible pour réduire les accidents », a insisté Estelle Ondo. Ce message qui a été délivré aux 31 agents en formation à Libreville sera relayé à l'intérieur du pays via le directeur provincial, afin qu'il n'y ait pas de dérapages, comme l'a souligné le directeur général de la Sécurité routière. « Les agents qui sortiront de leur cadre professionnel seront sanctionnés. Voir même radiés », a prévenu le colonel Jean Dzime Ze-Mba. Chaque semaine, des statistiques seront établies afin d'évaluer l'impact de la reprise des contrôles routiers sur la voie publique.

**Eau et Energie/Trois questions au ministre...**

**...Patrick Eyogo Edzang : "je reste ouvert à l'expertise des entreprises israéliennes"**

Propos recueillis par F.A.  
Libreville/Gabon

**L'union.** Vous avez récemment assisté à une conférence internationale portant sur la question de l'eau en Israël. Quel était l'intérêt pour le Gabon d'y prendre part ?

**Patrick EYOGO EDZANG :** j'ai pris part, à Tel-Aviv en Israël, du 12 au 14 septembre 2017, à la conférence portant sur la coopération entre l'Israël et l'Afrique sur la gestion des ressources en eau. Cette conférence revêt une importance capitale pour le département dont j'ai la charge, dans la mesure où elle visait à mettre en contact l'administration publique et des investisseurs et fabricants opérant dans les différentes filières de la gestion de l'eau. Il s'agit, en l'occurrence, des domaines portant sur la détection et réparation des fuites d'eau dans le réseau de distribution, du stockage et de la distribution de l'eau potable en cas de crise ou de l'existence de zones mal desservies, du dessalement de l'eau de mer, du traitement des eaux pour la consommation domestique, du traitement des eaux usées, etc. Autant de problématiques qui se posent à des degrés divers au Gabon. En somme, il a été question de passer en revue les technologies et innovations israéliennes en matière de gestion des ressources en eau, puis d'initier des discussions avec les investisseurs en vue de l'élaboration d'un éventuel partenariat au plan technologique et en matière de formation de nos ingénieurs.

Quelles leçons en tirez-vous en ce qui concerne le traitement et l'approvisionnement en eau potable dans notre pays? Avez-vous noué des contacts ?



Photo : F.A.

**Le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Patrick Eyogo Edzang, en compagnie des responsables de la société Odis.**

Dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Libreville et de ses environs, la stratégie retenue par le gouvernement et actuellement mise en œuvre consiste, à court terme, avec notre partenaire la SEEG, pour répondre à la demande croissante en eau, à aménager l'ancienne carrière de CimGabon. Ceci afin de mobiliser et de traiter ses eaux. Les volumes escomptés de cette opération sont estimés entre 15.000 et 20.000 m3 additionnels par jour en dehors de la saison sèche. Une mise en service des installations de cet aménagement est possible pour la fin de l'année 2018. Parallèlement aux actions menées à court terme, la solution visant à répondre à la satisfaction totale de la demande en eau, pour les 15 à 20 prochaines années, réside dans le partenariat signé entre l'État et le consortium

constitué par le FGIS (Fonds gabonais d'investissements stratégiques, ndlr) et le groupe Eranov pour la conception, le financement et la construction d'une unité de traitement d'eau potable, d'une capacité de 140.000 m3 additionnels par jour. Ledit dossier suit son cours normal. Ces deux actions du ministère de l'Eau et de l'Énergie n'ont pas fait l'objet de discussions spécifiques lors de la mission que j'ai effectuée en Israël. Toutefois, je reste ouvert à l'expertise des entreprises israéliennes pour nous accompagner dans l'assistance technique et les différentes études inhérentes à ces deux projets.

**Vous aviez déclaré récemment dans la presse que « les nouvelles usines aujourd'hui n'ont plus besoin d'une grande maçonnerie et de grandes cuves de traitement ». Qu'advient-il du projet de construction de l'usine à Ntoun 7 ?**

Effectivement, nous avons pu visiter à Tel-Aviv de nouvelles technologies de filtration qui ne nécessitent plus de grands bassins pour les traitements, mais plutôt des filtres mis bout à bout dont la modulation peut être évolutive au fur et à mesure de l'augmentation des besoins. C'est cela qui procure une flexibilité dans l'investissement particulièrement intéressante.

De même, pour des situations de crise et en zone rurale, les usines de production d'eau potable font place à des petites unités compactes, parfois mobiles de production d'eau, permettant de répondre aux besoins des populations cibles. Par ailleurs, pour le cas du projet Ntoun 7, au regard de la production des 140 000m3/jour envisagée, cette quantité d'eau nécessite des ouvrages dont les caractéristiques physiques répondent aux normes internationales en matière de sécurité et de sûreté des installations et des personnes, notamment pour son stockage. L'eau reste incompressible et doit être stockée.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 27/09/2017**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>
USD	1,1787	1USD =	556,509	1 USD	573,204
CAD	1,4605	1CAD =	449,132	1 CAD	462,606
JPY	131,9900	1JPY =	4,970	100 JPY	5,119
GBP	0,8778	1GBP =	747,316	1 GBP	769,736
CHF	1,1452	1CHF =	572,788	100 CHF	589,97
ZAR	15,7329	1ZAR =	41,693	100 ZAR	42,94
MAD	11,1320	1MAD =	58,925	1 MAD	62,21
CNY	7,8189	1CNY =	83,894	1CNY	86,41
KES	122,4000	1KES =	5,359	1KES	5,52

**INDICES BOURSISERS**

	en date du	
CAC 40	27/09/2017	<b>5 272,24</b>
DOW JONES	27/09/2017	<b>22 357,44</b>

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**27 Septembre 2017: 58,17**